



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carburants

Question écrite n° 52463

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la fiscalité pesant sur les carburants. Confrontés à une augmentation sans précédent du prix des carburants, les infirmières et infirmiers libéraux haut-marnais voient leurs charges liées à leurs déplacements professionnels croître fortement. Dans la mesure où les indemnités horokilométriques fixées par les caisses d'assurance maladie sont opposables aux infirmiers libéraux, seule une diminution de la fiscalité pesant sur les carburants leur permettrait de préserver l'exercice de leur activité. Une telle mesure est d'autant plus nécessaire que les infirmières et infirmiers libéraux haut-marnais sont appelés à intervenir dans des zones rurales étendues. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que compte adopter le Gouvernement en faveur d'une diminution de la fiscalité pesant sur les carburants en faveur des infirmières et infirmiers libéraux.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52463

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2000, page 5847